

Lausanne, le 3 septembre 1887

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **25 (1887)**

Heft 36

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189938>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux

Lausanne, le 3 septembre 1887.

L'explosion de la poudrière de Payerne a tout naturellement rappelé à nombre de gens l'affreuse catastrophe de Morges, il y a seize ans. Voici à ce sujet quelques détails, à l'intention de ceux de nos lecteurs qui sont trop jeunes pour s'en souvenir.

Le 3 mars 1871, vers 5 heures de l'après-midi, le bruit lointain d'une canonnade, suivi d'une effroyable détonation, qui secoua les vitres et les portes de Lausanne, mettait toute la ville en émoi.

Tout le monde se porta aux fenêtres, ou sur les promenades du côté de Morges, d'où le bruit paraissait venir. Dès cet instant les détonations se succédèrent sans relâche ; on eût dit que deux grandes armées se livraient bataille, et le bruit de cette sinistre canonnade se répandit à des distances considérables.

L'arsenal de Morges était en feu !

Des flots d'hommes, de femmes et d'enfants se mirent en route pour Morges. Arrivés à Prévengres, vers 6 1/2 heures, ils rencontrèrent de nombreuses personnes rebroussant chemin. Les pompes durent s'arrêter. On disait que l'on s'attendait à l'explosion de caveaux remplis de poudre, que la poudrière même, située à quelque distance, allait sauter, et que Morges était menacée d'une destruction complète. Rien ne peut peindre l'aspect de cette scène à ce moment. Dans la ville, les rues désertes, les fenêtres hermétiquement fermées.

Tout le monde avait fui, et les routes étaient couvertes de femmes et d'enfants poussant des cris déchirants.

Ceux qui, arrivant de tous côtés, se portaient vers le lieu du sinistre, n'avançaient qu'avec hésitation. Mais bientôt l'on apprit qu'il n'y avait plus à craindre pour la poudrière et que l'on commençait à se rendre maître du feu.

Une vingtaine de morts et plusieurs blessés furent retirés des décombres. On eut surtout à déplorer la perte de M. Thury, de Morges, capitaine des pompiers, victime de son courageux dévouement. Plusieurs internés français y succombèrent.

En fait de matériel, 10,000 fusils, une batterie suisse en acier, de 12, deux batteries de 8 et plusieurs pièces de 4 furent détruites, ainsi qu'un grand nombre de caissons d'artillerie.

Vers le soir de cette terrible journée, l'effroi de la population commençait à se calmer, et l'on rencontrait, sur tous les chemins, de nombreuses familles

qui rentraient à Morges, après avoir été chercher un asile dans les environs.

Le deuil des veuves.

Voici, d'après une dame très au courant des modes et usages du jour, comment ce deuil doit être observé :

« Le deuil de veuve dure deux ans. La première année, grand deuil, deuil austère. A la maison, un bonnet ou coiffe de veuve, car les cheveux doivent être couverts. — Pendant les premiers six mois de la seconde période, on porte des étoffes moins sévères et, chez soi, on remplace la coiffe par une mantille. Les derniers six mois admettent une certaine élégance.

Huit jours avant l'expiration du deuil, on reprend les fleurs : des violettes, des pensées, des pervenches et des bijoux, améthystes et perles. Il faut bien observer les nuances, graduer la fin du deuil.

Le deuil terminé, avant de s'habiller comme tout le monde, on s'astreindra à une légère transition. On commencera par adopter des nuances neutres, discrètes, foncées ; on ne se découvrira pas tout de suite les épaules, mais on pourra reprendre des diamants, des topazes, des hyacinthes. Dans ses cheveux, en fait de fleurs, on disposera des chrysanthèmes de toutes couleurs et des scabieuses, parce qu'elles sont dites *fleurs de veuve*. »

Il est vraiment charmant, ce deuil ainsi ordonné ! Comme il doit être doux, le moment de reprendre les violettes, les pensées, les pervenches, et de régler ses sentiments d'après les nuances, et les nuances d'après ses sentiments.

Et cette « légère transition » qui ne permet pas de se découvrir « tout de suite » les épaules, mais se parer — en attendant — de diamants, de topazes, de hyacinthes, etc.

C'est à croquer !

Dans un article intitulé : *Duels comiques*, un collaborateur du *Petit Journal* raconte cette amusante anecdote :

Le père d'Emile de Girardin entre un jour dans un tir au pistolet. Un gentleman, qu'il ne connaissait pas, y faisait mouche à tout coup. Quelques spectateurs, admirant la précision de ce tir, ne tarisèrent pas d'éloges sur l'adresse de ce gentleman.

— En effet, dit assez haut M. de Girardin... mon-